

Montréal, le 9 janvier 2009

Madame Marie-Josée Méthot  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable – bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :           Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny**  
**N/Réf. :           4.17.0.21/01**

---

Madame,

Vous trouverez ci-après la réponse à la question de monsieur Marc-Antoine Jussaume transmise par la commission le 22 décembre dernier, objet du document DQ-9.

Question : Peut-on intégrer l'Assomption au projet du « Train de l'Est » en même temps que les autres villes prévues au tracé ? Si la réponse est négative, quelles sont les raisons ?

**Réponse : Dans un premier temps, l'AMT travaille à la mise en place du projet du Train de l'Est tel que présenté à la commission. En parallèle, l'AMT complète les études de faisabilité d'un service additionnel en provenance de l'Assomption, soit l'ajout de deux départs au service projeté dans le cadre du Train de l'Est. Une fois les études complétées, l'AMT présentera aux municipalités les résultats de ses études et une décision sera prise quant à l'ajout de service en partance de l'Assomption.**

Espérant le tout conforme,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Brigitte Fumier, pour*  
Jean Hardy, ing., MBA  
Directeur du projet Train de l'Est  
Vice-président Projets par intérim  
JH/bf